MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 11 mai 2017

PREAVIS N°7/2017

Demande de crédit pour le déploiement d'un réseau Wifi et pour diverses adaptations des locaux du collège du Sépey

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit pour financer les travaux liés au déploiement d'un réseau Wifi, notamment en vue de la pose de tableaux interactifs dans le collège, pour le réaménagement de divers locaux et pour la création d'un nouveau local.

2. Situation

Le collège, dont la construction date de 1957, est en bon état.

Les travaux de transformations de la partie Sud (grande salle) sont maintenant terminés comme prévu dans le préavis 10/2015, à savoir l'aménagement de 3 salles pour les spécialistes psychologue, psychomotricienne et logopédiste en milieu scolaire (PPLS), de locaux sanitaires, de 2 classes spéciales, d'une classe d'économie familiale et l'agrandissement du secrétariat ainsi que le raccordement au réseau de chauffage à distance (CAD).

Après ces travaux, nous constatons que le couloir qui mène aux cuisines devrait être assaini, l'armoire de brassage électronique étant accessible à tout un chacun, des conduites et des trous étant visibles.

Suite à l'agrandissement du bureau du secrétariat, les chaises et les tables de la grande salle se trouvent actuellement dans le local à engins de la salle de gym. Après une année dans cette configuration, il s'avère que ce local est trop petit pour accueillir tout ce matériel pas toujours rangé correctement par les utilisateurs.

Il serait également nécessaire de réaménager le local du Cartel devenu désuet et non sécurisé et d'équiper les deux classes spéciales d'armoires et d'étagères.

Concernant la place de jeux, il est nécessaire de remplacer l'arbre à grimper qui ne fonctionne plus. Suite aux deux accidents graves survenus en novembre 2015, la Municipalité propose de remplacer ce jeu par un jeu moins dangereux.

Le plus important est toutefois l'installation d'un réseau informatique pour une couverture Wifi dans tous les locaux du collège, la pose de bornes et de prises électriques. Ces aménagements sont devenus obligatoires aujourd'hui pour le développement de nos jeunes écoliers. L'association intercommunale scolaire Les Ormonts et Leysin (AISOL) s'est engagée à soumettre un préavis au Conseil intercommunal pour l'acquisition et l'installation de tableaux interactifs.

3. Proposition

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité propose les travaux suivants :

- ⇨ pose et raccordement d'un réseau Wifi et prises électriques ;
- ⇨ création d'un local de rangement à l'extérieur sous le couvert du préau pour les tables et les chaises de la grande salle ;
- ⇨ fermeture technique dans le corridor et réaménagement du couloir au rez-de-chaussée ;
- ⇨ aménagement du local du Cartel ;
- ⇨ achat et pose de deux armoires et étagères dans les classes spéciales ;
- ⇨ acquisition et installation d'un nouveau jeu pour la place de jeux.

Tous ces travaux seront exécutés par des entreprises locales.

4. Coût des travaux

Wifi et électricité		
Fourniture et pose de prises électriques pour la mise en réseau (tableaux, bornes, imprimantes, etc.)	CHF	49'265.00
Fourniture et pose + raccordement des bases Wifi et essais	CHF	13'427.75
	CHF	**62'692.75**
Local de rangement extérieur		
Fourniture et pose de parois lame profil chalet extérieur ossature OSB	CHF	6'047.50
Fourniture et pose d'une porte plaquée épicéa à 2 ventaux	CHF	1'720.00
Electricité pose interrupteur et lampe	CHF	1'100.00
	CHF	**8'867.50**
Fermeture technique du corridor		
Fourniture et pose de face d'armoire à deux vantaux		
Fourniture et pose de face d'armoire à un vantail		
Fourniture de face fixe et côté en panneau MDF		
Fourniture et pose de caisson en MDF démontable y compris châssis		
Fourniture	CHF	1'400.00
Main-d'œuvre	CHF	2'850.00
	CHF	**4'250.00**

Local du Cartel		
Fourniture et pose de séparation en lattes rabotées et ajourées et fourniture d'une porte idem avec serrure	CHF	1'350.00
Electricité pose interrupteur et lampe	CHF	950.00
	CHF	**2'300.00**
Armoires salles spéciales		
Fourniture et pose de 2 armoires en panneau mélaminé comprenant des rayonnages et serrures	CHF	3'360.00
Fourniture et pose d'étagères en panneau mélaminé comprenant des rayonnages	CHF	2'240.00
	CHF	**5'600.00**
Remplacement de l'arbre à grimper à la place de jeux		
Démontage et évacuation de l'arbre à grimper y compris socle en béton	CHF	500.00
Fourniture et pose d'un jeu, y compris socle en béton, montage et mise en service, finitions et nettoyage	CHF	5'900.00
	CHF	**6'400.00**
Divers et imprévus (peinture, rhabillage, etc.)	**CHF**	**9'000.00**
Total	**CHF**	**99'110.25**
TVA 8%	CHF	7928.80
Total TTC	CHF	107'039.05
Arrondi à	**CHF**	**110'000.00**

5. Financement

Lors de la succession de Mme Denise Noverraz, un legs d'un montant de vingt mille francs a été versé à la commune d'Ormont-Dessous, ce capital étant strictement réservé à l'équipement des salles de l'école du collège du Sépey.

Nous vous proposons d'utiliser ce montant pour financer une partie du déploiement du réseau Wifi dans les classes.

Les travaux, sous déduction des CHF 20'000.00 mentionnés ci-avant, seront financés par les liquidités et amortis sur une durée de 15 ans.

6. Conclusions

La Municipalité souhaite poursuivre ses efforts dans le domaine scolaire et, au vu de ce qui précède, vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu	le préavis municipal no 7/2017 du 11 mai 2017,
Ouï	le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant	que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 110'000.00 pour financer les travaux d'installation d'un réseau Wifi en vue de la pose de tableaux interactifs et pour diverses adaptations des locaux du collège du Sépey ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement sur 15 ans.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic — La Secrétaire

Gretel Ginier — Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 16 mai 2017

Délégué municipal : M. Michel Ginier, Municipal